

**Circonscription Nevers1**

**Secrétariat**

Affaire suivie par :  
Laurence DOBINET  
Tél : 03 86 93 22 10  
Mél : ien58nevers1@ac-dijon.fr

DSDEN de la Nièvre  
19 place Saint Exupéry – CS70074  
58 000 NEVERS

Nevers, le 7 janvier 2021  
L'inspectrice de l'Éducation nationale  
de la circonscription de Nevers1

à

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs  
d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignantes et  
enseignants

Mesdames et Messieurs les enseignantes et  
enseignants spécialisés et psychologues des RASED

**Objet :** Note de service n°5  
(à diffuser à tous les enseignants par voie électronique)

J'espère que ces vacances auront été pour chacun d'entre vous rassérénantes.

Cette première note de service de l'année 2021 traitera principalement de la sécurisation du parcours de l'élève.

**I/ Les évaluations nationales CP**

➤ **Calendrier :**

- Passation des épreuves du 18 au 29 janvier 2020
- Saisie (via le portail) possible du 20 janvier au 7 février 2020
- Mise à disposition des résultats via le portail à partir du 5 février 2020
- Fermeture du portail : le 3 avril 2020 (les résultats des élèves devront être téléchargés avant cette date)

Vous retrouverez toutes les informations [ici](#).

➤ **Exploitation :**

Vous trouverez en PJ une feuille de route qui pourra vous aider dans votre analyse et les actions de remédiation à mettre en place. Il s'agit de se placer dans le dispositif EvalAide que nous vous avons présenté l'an dernier : évaluer pour aider. Les RASED pourront vous accompagner dans cette réflexion qui se déroulera en CMC.

**4 pièces jointes**

Pièce jointe n°1 : feuille de route – évaluations CP

Pièce jointe n°2 : Commission de Personnalisation des Parcours – annexe1

Pièce jointe n°3 : Commission de Personnalisation des Parcours – annexe2

Pièce jointe n°4 : document Pôle ressource

### **II/ La commission de Personnalisation des Parcours**

Afin que nous puissions étudier les dossiers dans un délai raisonnable la date limite de renvoi des dossiers à la circonscription est fixée au vendredi 12 mars, uniquement sous format numérique.

Vous trouverez en PJ deux documents (annexes 1 et 2) qui vous aideront dans la constitution des dossiers tant au niveau du fond que de la forme.

Merci de joindre également au format pdf les travaux d'élèves suivants:

- 1- une dictée
- 2- une production d'écrits
- 3- une résolution de problème

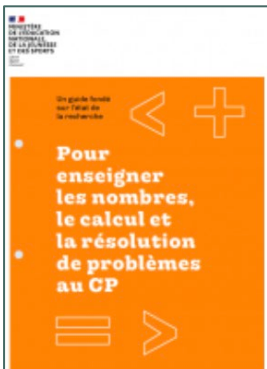
Le tout (annexe2 et travaux d'élèves) sera à renvoyer à Fabien Rochette ([fabien.rochette@ac-dijon.fr](mailto:fabien.rochette@ac-dijon.fr)).

Je vous remercie de respecter ces demandes qui n'ont pour autre but que de faciliter l'examen du dossier par les membres de la Commission de Personnalisation des Parcours.

### **III/ Le pôle ressource**

Lors du dernier groupe technique RASED il nous a été demandé de vous présenter à nouveau cette instance. En PJ, vous trouverez un document explicitant les objectifs et les modalités d'organisation du pôle ressource.

### **IV/ Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP**



Ce guide se centre sur des domaines suivants :

- Les deux systèmes de numération à enseigner en CP ;
- Les différents modes de calcul ;
- L'enseignement de la résolution de problèmes arithmétiques.

Il a été élaboré autour de l'idée que l'enseignement du nombre au CP résulte d'un équilibre fécond entre construction de connaissances et d'automatismes sur les nombres, sens des opérations et maîtrise des techniques opératoires.

L'analyse didactique est étayée par une réflexion sur le matériel, la place du jeu ainsi que le choix et l'utilisation des manuels. Ce guide fournit également des repères de progressivité et des attendus pour construire une progression sur l'année du CP mais situe également les apprentissages du CP dans la continuité de ceux de cycle 1 et dans la perspective de ceux de CE1.

### **VI/ Liaison école/collège**

Comme je vous l'avais annoncé l'équipe de circonscription a rencontré tous les principaux de collège et nous avons posé des dates de rencontres pour le premier conseil école/collège qui déterminera les axes de travail pour les trois prochaines années, inscrits dans le futur projet d'école 2021/2024.

Rappel des dates fixées :

- Collège d'Imphy : 12 janvier à 17.00
- Collège Nevers Victor Hugo : 25 janvier à 17.00
- Collège de Decize : 8 mars à 17.00
- Collège Saint Pierre le Moutier : 9 mars à 17.00 (à confirmer)
- Collège de Dornes : 25 mars à 17.00
- Collège Nevers Les Courlis : 25 février à 17.00

Les modalités d'organisation de ces réunions vous parviendront le moment venu en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Les seconds conseils école/collège seront consacrés aux PPRE passerelle. Nous reprendrons les mêmes documents que l'an passé car ils ont été appréciés tant de votre part que de la part des professeurs de 6ème.

## **VII/ 30 minutes d'activité physique quotidienne**

Dans le cadre du programme Génération 2024 et de la démarche « École promotrice de santé », ce projet vise à faire bouger plus les jeunes et à favoriser le développement des capacités motrices et des aptitudes physiques des enfants.

A destination des écoliers, ces 30 minutes quotidiennes d'activité sportive ne se substituent pas aux 3 heures d'EPS obligatoires, qui permettent de transmettre des apprentissages spécifiques, indispensables à l'épanouissement des élèves et à la réussite scolaire. Elles sont préconisées les jours où l'enseignement de l'EPS n'est pas programmé dans le cadre d'un projet complémentaire de l'EPS qui peut prendre des formes variées adaptées au contexte de chaque école.

Des propositions et pistes pour une mise en œuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne sont disponibles sur le site Eduscol.

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Bon courage à tous !

**L'inspectrice de l'Éducation nationale  
de la circonscription de Nevers1**

**Annette GIEN**